

DÉCLARATION DU DÉPOSANT

Cette déclaration (3 pages) doit être remplie, datée, signée et renvoyée à l'APA, 19 rue René Panhard, 01500, Ambérieu-en-Bugey en même temps que le document que vous déposez.

N'omettez pas de prendre également attentivement connaissance du document complémentaire : « Déposer un document autobiographique à l'APA : Pourquoi ? Comment ? »

N° APA du dépôt (ne rien inscrire, sera complété par l'association) :

LE DÉPOSANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Expliquez ce qui vous amène à effectuer ce dépôt (*réponse facultative que vous pouvez, si vous le souhaitez, développer dans un courrier annexe*) :

L'AUTEUR

Nom :

Prénom :

Si vous ne souhaitez pas que ce nom apparaisse, vous pouvez choisir un pseudonyme. Dans ce cas, c'est celui-ci qui apparaîtra dans nos comptes-rendus.

Pseudonyme (facultatif) :

Année de naissance :

Lieu de naissance :

Profession (principale ou dernière profession exercée pour les retraités) :

Dans le cas où vous n'êtes pas l'auteur du document déposé, assurez-vous que vous avez le droit d'effectuer ce dépôt.

LE DOCUMENT

Titre :

Support : (manuscrit, tapuscrit, livre autoédité, document audiovisuel, etc...)

Nombre de pages :

Nombre d'exemplaires déposés :

Version numérique envoyée en complément (facultatif) :

Dates des événements rapportés :

Principaux lieux évoqués :

Date de composition du texte :

Résumé : (contenu du document en quelques lignes. Ce bref résumé pourra être utilisé pour signaler le texte déposé dans notre revue *La Faute à Rousseau* ou sur notre site Internet) :

N° APA du dépôt (ne rien inscrire, sera complété par l'association) :

DECLARATION à signer

Je déclare que ce document est autobiographique, c'est-à-dire qu'il relate tout ou partie de la vie de l'auteur et de sa famille (les noms de personnes ou de lieux peuvent avoir été changés).

Je fais don à l'APA des exemplaires déposés, mais conserve tous mes droits sur le texte lui-même (en vue par exemple d'une publication).

Je coche obligatoirement l'une ou l'autre des deux propositions suivantes :

1. J'autorise la lecture de ce document :

- Mon texte sera lu par les groupes de lecture de l'APA et il fera l'objet d'un écho de lecture qui me sera communiqué pour accord. Cet écho paraîtra dans le catalogue du fonds (le Garde-mémoire) et il sera mis en ligne sur le site internet de l'association ; Ce dépôt sera signalé dans la revue La Faute à Rousseau et sur le site de l'APA ;

En outre :

- Mon texte pourra être consulté par des chercheurs qui pourront en faire état dans leurs travaux ; s'ils souhaitent utiliser un extrait de celui-ci et/ou me citer nommément les chercheurs sont tenus, par la convention qu'ils passent avec l'APA, de m'en avvertir et de recueillir mon consentement ;

- Mon texte pourra être transmis pour prêt temporaire à des bibliothèques extérieures (les Prête-mémoire) ;

- Des extraits du texte déposé pourront être publiés en « bonnes feuilles » dans La Faute à Rousseau ou dans un Cahier de l'APA ou lus lors de lectures publiques. Mais dans ce cas l'association prendra préalablement contact avec moi et je resterai en tout état de cause maître de la décision de publication ou de lecture.

Si vous avez une réserve sur l'une ou plusieurs des modalités ci-dessus, vous pouvez en faire état en barrant la phrase concernée, il en sera évidemment tenu compte. Toutes ces options sont réversibles à tout moment sur demande écrite de votre part.

2. Je n'autorise pas la lecture de mon texte pour le moment :

Dans ce cas, mon texte sera simplement archivé à l'APA ; il n'en sera fait aucune lecture ; il n'en sera fait aucune mention dans la revue ni sur le site de l'association.

Cette interdiction de lecture s'applique pour une durée de :

5 ans 10 ans 20 ans 50 ans (*Rayer les mentions inutiles*)

Date et signature valant accord pour tout ce qui précède :

Dispositions spécifiques concernant la copie numérique éventuellement déposée en complément

1) Je donne mon accord à ce que mon texte soit transmis sous forme numérique à un chercheur en faisant la demande : **oui non**

Bien entendu ce chercheur signe la même convention que celui venant consulter le texte à Ambérieu, l'obligeant à recueillir votre consentement s'il souhaitait vous citer nommément ou utiliser un extrait de votre texte

2) Si l'APA était amenée dans l'avenir à proposer la mise en ligne des versions numériques de certains des textes appartenant à son fonds :

Je donne mon accord à ce que mon texte soit mis en ligne : **oui non**

Date et signature validant vos réponses sur ces deux points particuliers :